

A quel point ton centre est-il adapté aux enfants ?

Un finstrument d'analyse basé sur le texte de visfon "Enfants et familles en centre d'accueil?"

A quel point ton centre est-il adapté aux enfants?

Un instrument d'analyse basé sur le texte de vision "Enfants et familles en centre d'accueil"

Développé dans le cadre du project FAMI "Être un enfant en centre d'accueil : renforcer les chances des enfants et des familles en pratique" (2023-2025) à la demande de Fedasil et en collaboration avec la Croix Rouge, la Rode Kruis et Caritas

Fournier, Katja, Van Acker, Kaat & Geldof, Dirk (2024). Odisee Hogeschool, Kenniscentrum Gezinswetenschappen.

ı		familles?	4
	1.1	4 fondements pour un accueil adapté aux enfants et familles	5
	1.2	La base de contenu des instruments d'analyse	7
	1.3	Objectifs et utilisation de l'instrument d'analyse	8
2	Un	centre adapté aux enfants : travailler avec l'instrument d'analyse	10
	2.1	Questions préliminaires sur le centre	10
	2.2	Une attention et un soutien pour une attitude favorable aux enfants et aux familles	12
	2.3	Soutenir la vie de famille	14
	2.4	Sécurité	17
	2.5	L'accès à l'enseignement	30
	2.6	Soins médicaux et psychologiques	31
	2.7	Loisirs et espaces adaptés aux enfants	33
	2.8	L'accompagnement juridique	36
	2.9	Le développement de l'identité	37
	2.10	Information et participation adaptées aux enfants	38
Enfir	ı, un	e question ouverte de rêve	39
dem	ande	nts et les familles constituent un groupe particulier dans le cadre de l'accueil des eurs d'asile. Comment renforcer les chances des enfants et des familles dans les	
cent	res o	d'accueil ?	40

1 Préambule: pourquoi un instrument d'analyse pour un accueil adapté aux enfants et aux familles?

Les centres d'accueil adaptés aux enfants (0-18 ans) et aux familles sont des lieux où les enfants se sentent en sécurité, dans leur famille et dans le centre, et où leurs possibilités d'épanouissement et de développement sont maximisées. Les structures d'accueil doivent donc également être des lieux où la résilience des enfants et de leurs familles est reconnue et encouragée au maximum.

Depuis 2020, tous les partenaires de l'accueil se sont engagés dans un processus de réflexion et de développement visant à rendre les centres d'accueil plus accueillants pour les enfants et les familles. Une étape importante de ce processus a été l'approbation du texte de vision : «Enfants et familles en centre d'accueil».

La vision est la ligne directrice pour tous ceux qui font partie du réseau d'accueil : les décideurs politiques, les services d'appui, les directions, les éducateur.rice.s et le personnel à l'accueil, mais aussi les familles elles-mêmes. Ce guide vise à fournir un cadre pour la politique du réseau d'accueil, pour les procédures au sein des structures d'accueil et pour les pratiques et actions quotidiennes du personnel et des familles dans les centres. Il s'agit d'une responsabilité partagée, à laquelle chacun peut contribuer, à partir de son rôle, de ses possibilités et de ses responsabilités, pour renforcer les chances des enfants, des jeunes et des familles dans les centres d'accueil.

La volonté continue de développer d'un accueil adapté aux enfants et aux familles est une ambition importante de la politique d'accueil, dans laquelle les parents et les résident.e.s sont également activement impliqués. Des garanties et des pratiques sont donc intégrées à l'avenir dans la politique d'accueil afin de maximiser le caractère adapté de l'accueil aux enfants et aux parents. Cet instrument d'analyse est certainement en grand partie également applicable aux jeunes adultes et tous les autres résidents.

Sur cette base, en consultation avec le réseau d'apprentissage et les partenaires d'accueil, nous avons développé un instrument d'analyse pour analyser le caractère adapté des centres d'accueil existants aux besoins des enfants et des familles, et qui puisse servir en tant que tremplin vers la réalisation en pratique du texte de vision.

1.1 4 fondements pour un accueil adapté aux enfants et familles

Le texte de vision part de quatre fondements qui forment ensemble un cadre (interprétatif) pour guider la politique et la pratique. Ils forment quatre perspectives complémentaires pour analyser les intérêts des enfants accueillis. Ils sont ensuite traduits en huit principes directeurs pour une prise en charge adaptée aux enfants et aux familles et deux conditions de base.

1.1.1 L'intérêt de l'enfant est central.

Les enfants et les jeunes dans les centres pour demandeurs d'asile sont et seront toujours, avant tout, des enfants. Afin d'optimiser leurs perspectives d'avenir, il est important de les considérer d'abord comme des enfants, et non comme des demandeurs de protection internationale. Conformément aux normes internationales, le principe de 'l'intérêt supérieur de l'enfant' est central, tout comme dans l'article 22bis de la Constitution belge qui mentionne que 'dans toute décision qui le concerne, l'intérêt de l'enfant est pris en considération de manière primordiale'. Pour déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant, les circonstances individuelles de chaque enfant sont toujours prises en compte. L'intérêt supérieur de l'enfant ne s'applique pas seulement aux décisions prises au sein du centre mais aussi tout au long de la procédure d'asile et du parcours d'accueil.

1.1.2 Chaque enfant accueilli dans le centre d'accueil est reconnu comme porteur de droits fondamentaux et inaliénables.

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant a reçu force de loi en Belgique en 1992. La Belgique doit respecter et garantir tous les droits contenus au sein de cette Convention pour tous les enfants sous sa juridiction, y compris les enfants accueillis dans le réseau d'accueil. La Convention relative aux droits de l'enfant ne fournit pas seulement un cadre juridique, mais constitue surtout un cadre de référence significatif et utile pour guider les politiques et les pratiques. Les droits de l'enfant, validés au niveau international et national, sont les droits humains des enfants et des jeunes. Il s'agit de normes fondamentales qui visent à donner aux enfants et aux jeunes une place dans notre société en tant que citoyens à part entière.

1.1.3 Le bien-être des enfants accueillis est étroitement lié à celui de leurs familles.

Le développement d'une vision de la prise en charge adaptée aux enfants est inextricablement lié au développement d'une vision des droits et responsabilités des parents et des familles accueillis. Les familles accueillies sont reconnues et soutenues dans leur rôle de système de premiers soins autonomes. Le contexte familial (transnational) est également reconnu et soutenu. Les parents détiennent l'autorité parentale et la responsabilité première de l'éducation et de la sécurité de leurs enfants. Cependant, les expériences vécues avant et pendant l'exil, le séjour dans une structure d'accueil collective et la méconnaissance de la société belge ont pour conséquence que certains parents ne sont pas en mesure d'assumer pleinement ce rôle. C'est pourquoi les structures d'accueil jouent un rôle de soutien en supervisant, avec les familles, la sécurité et les possibilités de développement des enfants, tout en respectant l'autonomie des familles. Une attention particulière est donnée au contexte plus large (familial, socio-économique, psychologique, institutionnel, durée de la procédure....) qui influence la réalité des familles.

1.1.4 (Re)connaître les enfants et les familles accueillis comme des acteurs résilients.

Nous voulons faire appel à la résilience des enfants et de leurs familles en centre d'accueil.

Les actions résilientes des enfants et de leurs familles constituent la base d'une approche des familles prises en charge fondée sur leurs forces. Cette résilience est en partie liée à la personne, mais elle est dans une large mesure influencée par le contexte d'accueil dans lequel les personnes se retrouvent après leur exil et par les relations qui se nouent dans ce nouveau contexte avec les collaborateur.rice.s de l'accueil, les travailleur.euse.s sociaux.ales, les enseignant.e.s et les autres personnes concernées. Il est donc crucial de prêter attention aux facteurs institutionnels et structurels qui peuvent favoriser ou entraver ces actions résilientes. De cette manière, les relations (d'accompagnement) positives et les cadres politiques peuvent être utilisés pour favoriser les actions et les attitudes résilientes des membres de la famille.

1.2 La base de contenu des instruments d'analyse

Les instruments d'analyse sont basés sur le texte de la vision avec deux conditions de base :

- I. Un encadrement de qualité fondé sur une attitude favorable aux enfants et aux familles
- 2. Une infrastructure sûre et adaptée comme condition de base des possibilités de développement.

En outre, un accueil adapté aux enfants et aux familles doivent tenir compte de huit principes directeurs :

- 1. Soutenir la vie de famille ;
- 2. Créer un environnement sûr ;
- 3. Soutenir le droit à l'éducation des tous les enfants;
- 4. Être attentif à la santé physique et mentale ;
- 5. Les activités de loisirs et les espaces adaptés aux enfants comme leviers de développements ;
- 6. Un accompagnement juridique avec une attention spécifique pour les enfants ;
- 7. Promouvoir le développement de l'identité ;
- 8. Information et une participation adaptées aux enfants.

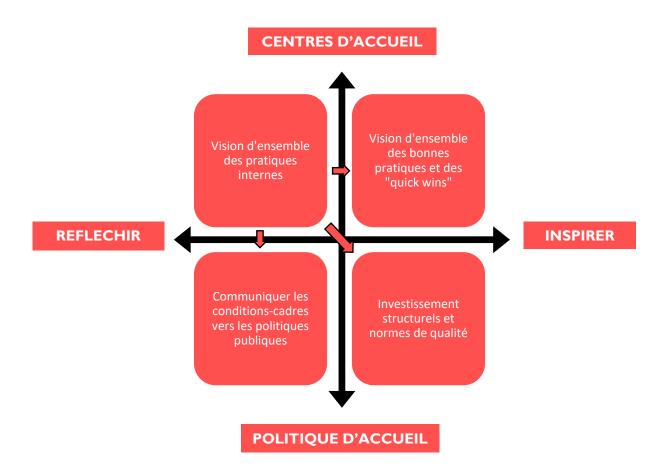
1.3 Objectifs et utilisation de l'instrument d'analyse

A quel point le centre est-il adapté aux enfants et aux familles aujourd'hui? L'instrument d'analyse est un outil pour identifier ensemble l'état des lieux des pratiques et processus actuels et d'identifier les étapes pour avancer. C'est un instrument de réflexion et d'inspiration permet de faire des choix dans la pratique, dans la gestion interne mais aussi dans la politique d'accueil plus large.

Les centres peuvent utiliser cet instrument de manière autonome ou comme point de départ dans les trajets d'accompagnement proposé par les chercheurs (pour un nombre limité de centres). Les instruments d'analyse peuvent être utilisés dans leur intégralité (par exemple dans le cadre d'un screening annuel ou pluriannuel) un avec un focus particulier par l'équipe ou comme exercice personnel. L'instrument d'analyse peut donc être utilisé de manière macro, meso et micro pour améliorer le cadre du centre et l'accueil pour les enfants.

Il est fondamental de considérer l'espace mental et le temps disponible de l'équipe afin choisir le nombre et les thèmes à analyser à travers l'instrument d'analyse afin que cela reste motivant et non paralysant.

Ce cadre de réflexion peut être utilisé pour identifier les conditions nécessaires, telles que l'infrastructure, les procédures internes, la gestion du personnel, les ressources financières et humaines pour atteindre les objectifs du texte de vision. Les bonnes pratiques peuvent ainsi être partagées avec d'autres centres. Plus qu'une "check-liste" des pratiques existantes, les instruments d'analyse peuvent également servir de levier pour les choix politiques et les investissements. L'instrument d'analyse n'est pas un instrument d'évaluation.



Une multiplicité des perspectives

Il est important d'intégrer les différentes perspectives des collaborateur.rices mais aussi des résident.e.s (dont les enfants) dans cette analyse. Un espace qui semble sécurisant pour un.e adulte ne l'est peut-être pas pour un.e enfant. Chaque personne a des filtres sur son vécu et son ressenti en fonction de son âge, sa sensibilité, sa fonction, ses besoins, etc. A travers l'application de cet instrument d'analyse nous devons nous poser la question : que sait-on ? Sur base d'information qui vient de qui ? Quelles perspectives avons-nous prises en compte dans l'analyse ? Quelles perspectives manquent encore ? Dans ce cadre il est important d'impliquer l'équipe au sens large car on que chacun voit et vit des réalités partiellement différentes et complémentaires de la vie en centre. Il est important de pouvoir récolter et éventuellement confronter différentes perspectives ou vécus.

En parallèle et en complément il y a un instrument pour interroger les enfants sur leur vécu (en construction) : «Le centre à travers les yeux d'enfants». Avec cet instrument on donne de la place au vécu des enfants, un résultat en soi. Le vécu des enfants peut différer de celui des adultes et il doit être pris en compte quand on analyse le cadre adapté du centre aux enfants et quand on fait le screening des pratiques et des processus au sein du centre d'accueil. Une première version sera disponible fin 2024.

2 Un centre adapté aux enfants : travailler avec l'instrument d'analyse

A quel point est-ce que le centre est-il adapté aux enfants et aux familles aujourd'hui ? Cet instrument d'analyse pose toute une série de questions sur l'existence ou non de certaines pratiques, procédures ou opportunités dans les centres. Nous souhaitons aller au-delà de la simple question de l'existence de pratiques/possibilités et voir si elles sont efficaces. À la fin de chaque thème, nous offrons un espace de réflexion plus ouvert sur les seuils, les défis, les opportunités et les possibilités d'amélioration.

Remplir l'instrument d'analyse peut se faire en groupe mais chaque membre de l'équipe peut aussi le remplir séparément. Cela permet de voir si tou.te.s les collègues ont le même vécu ou voient la même chose ou si justement il y a des différences (importantes). Cela pourrait être un résultat en soi avec lequel un travail pourrait être fait (quelles causes de ces différences, est-ce que les procédures sont claires, il y a-t-il des filtres sur la communication,...). La case « Je ne sais pas » ne doit que être remplie à titre exceptionnel si la personne ne sait pas si une certaine pratique ou procédure existe ou pas.

Le vocabulaire utilisé dans l'instrument d'analyse peut aussi être compris différemment entre membres de l'équipe. Cela donne l'opportunité de discuter en équipe comment certain termes sont interprétés et de quelle manière ils peuvent être compris de manière différente. Exprimer de manière explicite ce que l'autre comprend de manière implicite est déjà un moyen de mieux se comprendre.

2.1 Questions préliminaires sur le centre

Instruction : ces questions sont à remplir une fois en équipe. Veuillez répondre à ces questions de manière assez rapide ($\max +/-15\min$).

Questions préliminaires:

- Combien de résident.e.s vivent dans le centre ?
 - Combien d'enfants accompagnés ?
 - O Combien de MENA (mineurs étranger non accompagnés) ?
 - o Combien de familles ?
- Quels sont les groupes cibles accueillis (et quels %?) ?
 - Quels sont les avantages et inconvénients à combiner différents groupes cibles?
 - Qui est considéré comme un public vulnérable ?
 - Existe-t-il une séparation entre les groupes cibles ? Si oui, comment est-elle organisée?
 - Des blocs/couloirs/étages séparés ?
 - Comment l'accès entre les groupes est régulé ?
 - Existe-t-il une politique spécifique d'attribution des chambres pour les groupes vulnérables ?

- Quelles sont les défis les plus importants et les pratiques les plus intéressantes de notre centre ?
 - Quels en sont les avantages et les inconvénients du nombre de résident.e.s/de la taille du centre ?
 - Quels sont les avantages et les inconvénients de la localisation et l'environnement du centre (mobilité, accès aux services, espaces verts, ...) ?

Remarque importante : la qualité de l'infrastructure à un impact fondamental sur le bien-être et le vivre ensemble des résident.e.s. Il est important d'analyser les avantages et les inconvénients de l'infrastructure, et la manière dont-ils influencent la vie des résident.e.s et les pratiques des collaborateur.ice.s. Les éléments infrastructurels sont intégrés dans les différentes parties thématiques. Ils sont indiqués en bleu.

Certains éléments tombent en partie ou entièrement sous la responsabilité de la politique de l'accueil. Ces éléments ne sont donc pas de la responsabilité directe des collaborateur.ice.s mais sont des éléments fondamentaux pour avoir une vraie vue d'ensemble de ce qui est nécessaire pour avoir des centres d'accueil adaptés aux enfants est aux familles. Ces éléments sont indiqués en *italique*.

2.2 Une attention et un soutien pour une attitude favorable aux enfants et aux familles

2.2.1 Une attitude favorable aux enfants et aux familles

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Le centre a une vision de ce que implique dans la pratique une attitude de base adaptée aux enfants et aux familles						
Une attitude adaptée aux enfants et aux familles est mentionnée comme une exigence dans les profils de poste						
Dans l'accompagnement les besoins des enfants, dans tous les domaines de la vie (approche holistique)reçoivent une attention particulière						
Le travail sur une relation de confiance avec les enfants (et les parents) est central.						
Tout le personnel a une connaissance de base sur le développement psychosocial de l'enfant (quels besoins à quel âge)						

- Quels sont les obstacles ou défis dans l'interactions avec les enfants et les familles? Qu'est ce qui complique le fait d'avoir une attitude adaptée aux enfants et aux familles ?
- Comment les attitudes favorables aux enfants et aux familles se traduisent-elles dans la pratique ?
 Quelles sont les pratiques intéressantes ?
- Comment les enfants perçoivent-ils l'accompagnement? Comment sait-on cela?

¹ Ce qui est compris par relation de confiance peut varier entre personnes. Ceci peut faire l'objet d'un discussion intéressante au sein de l'équipe.

2.2.2 Formation et soutien aux collaborateur.rice.s

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	- 1	2	3	4	5	
Chaque collaborateur.rice qui travaille avec les enfants reçoit une formation et un soutien adapté. Les formations visent, entre autres, les opportunités de développement de l'enfant, les dynamiques entre enfants, la protection des enfants, les besoins et les droits des enfants						
Il y a des moments d'intervision réguliers pour les collaborateur.rice.s concernant des situations qui touchent les enfants						
Les collaborateur.rice.s peuvent demander une supervision ou un soutien en interne						
Les collaborateur.rice.s peuvent demander une supervision ou un soutien en externe						
Le personnel est formé à la gestion du secret professionnel et au secret professionnel partagé, en particulier concernant les cas de dangers pour un.e enfant.						
L'ensemble du personnel a reçu une formation sur la gestion de la violence lorsque des enfants sont impliqué.es						

- Quels sont les obstacles ou défis pour un soutien adapté aux collaborateur.rice.s ?
- Qu'est-ce qui soutien déjà, ici et maintenant, les collaborateur.rice.s ?

2.3 Soutenir la vie de famille

Une vie de famille est cruciale pour le développement des enfants en centre. Pour donner des chances aux enfants, il faut donc commencer par soutenir cette vie de famille.

2.3.1 Chambres

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Chaque famille a (au moins) sa propre chambre						
Les familles avec des enfants plus âgé.e.s peuvent bénéficier d'une deuxième chambre séparée						
Les membres de la famille peuvent fermer leur chambre à clé						
Les enfants et les jeunes (ainsi que les autres résident.e.s) disposent d'un accès WIFI dans les chambres						
Afin de garantir un sommeil suffisant aux enfants et aux jeunes, le WIFI peut être limité pour certains groupes cibles/à certaines heures						

- Quels sont les défis et pratiques intéressantes rencontrés dans votre centre au niveau de l'aménagement des chambres (par exemple l'éclairage, ...)?
- Que pensent les enfants de la (vie dans la) chambre ?

2.3.2 Cuisines (repas)

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Toutes les familles peuvent cuisiner eux-mêmes						
Pour les familles avec enfants il est possible de manger ensemble, sans autres résident.e.s						
Des espaces adaptés à l'allaitement existent						
Un système existe pour qu'un.e enfant puisse accéder à la nourriture si le parent est exceptionnellement absent						

Questions complémentaires ouvertes :

 Quels sont les défis et pratiques intéressantes rencontrés dans notre centre au niveau de l'aménagement des cuisines ?

2.3.3 Travailler avec les parents

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
L'équipe se réunit régulièrement pour discuter de comment renforcer ou augmenter l'autonomie des parents et limiter les pratiques qui réduisent l'autonomie des parents						
Il y a une attention active pour limiter et/ou réduire les barrières liées à la pratique ou à la structure qui limitent l'autonomie des parents						
Discuter de la parentalité (en centre d'accueil) avec les parents fait partie de l'accompagnement						
Il y a des moments d'intervision réguliers pour aborder les points de vue (implicites) sur la parentalité des collaborateur.rice.s						
Il y a une offre régulière d'activités pour les parents pour parler de parentalité						
L'accompagnement des parents tient compte de traumas éventuels						
L'accompagnement des parents vise le renforcement de la résilience						
La communication avec les parents est constructive et sans jugement(s)						
Les parents sont activement préparé.es à la vie après le centre						
Un accueil est prévu pour les parent en situation monoparentale qui vont travailler / qui vont à des rendez-vous importants						

- Quels sont les défis et les pratiques intéressantes rencontrés dans notre centre autour des questions de parentalité ?
- Quelles sont les pratiques (lié à la structure et à l'accompagnement) qui limitent l'autonomie des parents ?

2.4 Sécurité

Pour que les enfants développent pleinement leur potentiel, il est essentiel qu'ielles se sentent en sécurité.

Nous partons ici d'une définition positive de la sécurité (un climat de vie et de développement positif pour les enfants) et d'une définition négative (l'absence de violence et de danger).

2.4.1 Eléments infrastructurels

2.4.1.1 Accès au centre

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Un accueil centralisé ou un système existe qui permet de savoir à quel moment les enfants (ou les résident.e.s) entrent et/ou quittent le centre						
Il existe une infrastructure ou un système qui empêche les enfants de quitter le centre sans être vus.						
Des règles claires existent qui régulent qui peut accéder au centre						
L'accès de personnes extérieures au centre est contrôlé, de jour comme de nuit						

- Quels sont les défis et les pratiques intéressantes pour contrôler l'accès au centre et les sorties du centre?
- De quelle manière les espaces communs (de jour et de nuit) sont-ils contrôlés?

2.4.1.2 Sanitaires

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Les familles disposent d'installations sanitaires privées						
Toutes les toilettes et les douches sont bien verrouillables par les utilisateur.ice.s, il n'y a pas de serrures cassées						
Les portes vont du sol au plafond (il n'est pas possible de regarder dans les toilettes ou douches par en dessous/au dessus)						
Les installations sanitaires pour les hommes et les femmes sont clairement séparées dans des espaces différents						
Des salles de douche séparées sont prévues pour les familles						
Des toilettes spécifiques sont prévues pour les enfants et les familles						
Il existe des toilettes et des lavabos adaptés à la taille de jeunes enfants						
Les chambres familiales disposent également d'un lavabo						
Les installations sanitaires sont proches des chambres des familles et des enfants						
Les itinéraires permettant aux enfants et aux familles de se rendre aux installations sanitaires sont selon les adultes bien éclairés et sûrs						
Les itinéraires permettant aux enfants et aux familles de se rendre aux installations sanitaires sont selon les enfants bien éclairés et sûrs						
Les installations sanitaires sont bien entretenues						

- Quel vécu les enfants ont dans les espaces des sanitaires? Comment sait-on cela ?
- Il y a-t-il des sanitaires adaptées aux enfants et personnes transgenres ou intersexe ?

2.4.1.3 Couloirs

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Tous les couloirs sont bien éclairés						
Un couvre-feu a été instauré pour les enfants afin de leur permettre de dormir suffisamment						
Le contrôle (social) des résident.e.s et du personnel du centre d'accueil est suffisant dans les couloirs et les espaces communs selon les collaborateur.rices de l'accueil						
Le contrôle (social) des résident.e.s et du personnel du centre d'accueil est suffisant dans les couloirs et les espaces communs selon les parents						
Le contrôle (social) des résident.e.s et du personnel du centre d'accueil est suffisant dans les couloirs et les espaces communs selon les enfants.						

- Il y a-t-il des tensions autour de l'utilisation des couloirs ? Si oui, lesquelles ?
- Comment les enfants voient l'utilisation des couloirs ?
- Quels sont les défis et les pratiques intéressantes pour gérer le bruit dans le couloirs ?

2.4.2 Prévention de la violence

2.4.2.1 Un cadre de vie positif

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	- 1	2	3	4	5	
Les relations entre les différents groupes de résident.e.s (isolés et familles, MENA) sont sereines ²						
Les relations entre les différents groupes culturels des résident.e.s sont sereines						
Les relations entre les résident.e.s et le personnel sont sereines						
Le texte de vision visant à garantir que le centre est adapté aux enfants et aux familles est connu et soutenu par le personnel						
Un règlement d'ordre intérieur pour les enfants a été crée en consultation avec les enfants.						
La version adaptée aux enfants du règlement intérieur est discutée avec les enfants de manière adapté à leur âge et capacités						
Les enfants sont activement informés de leurs droits						
Les enfants sont activement informés des risques liés à l'utilisation des médias sociaux						
En cas d'incidents ou de conflits, une approche fondée sur la réparation est appliquée au centre						
Il existe une fonction de « médiateur de conflits » au sein de l'équipe						
Il y a un accès facile aux médiateurs interculturels						

_

 $^{^2}$ Ce qui est compris par « relations sereines » peut varier entre personnes. Ceci peut faire l'objet d'un discussion intéressante au sein de l'équipe.

Questions complémentaires ouvertes :

- Comment est-ce que les membres de l'équipe définissent « les relation sereines » ? Quels facteurs contribuent à un sentiment de tension ?
- Quel est le vécu des enfants des relations dans la centre ?
- Quels sont les outils habituellement utilisés pour « pacifier » les relations ?

2.4.2.2 Soutenir et prendre soin du personnel d'accueil

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Il existe des initiatives de soutien au (bien-être) du personnel						
ll y a des intervisions régulières, qui mettent l'accent sur rendre l'accueil adapté aux enfants et aux familles						
Il existe au centre une culture qui encourage le personnel discuter ensemble de certains comportements ou interventions. Cela se fait de manière effective						

Questions complémentaires ouvertes :

• Quels obstacles et pratiques intéressantes existent pour soutenir les membres de l'équipe?

2.4.3 Détection de la violence et procédures internes

2.4.3.1 Un plan de sécurité global

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Une analyse des risques est effectuée chaque année, avec une attention particulière pour l'infrastructure						
Le personnel des centres participe activement à la préparation des analyses de risques						
Les enfants participent activement à la préparation des évaluations des risques						
Les résident.e.s adultes participent activement à la préparation des évaluations des risques						
Le centre dispose d'un plan de sécurité interne qui vise spécifiquement les enfants						

Questions ouvertes:

- Des incidents impliquant des enfants (témoins ou acteurs)se sont-ils produits au cours de l'année écoulée ?
 - Où ont-ils eu lieu ? Y a-t-il des zones où des conflits ou des incidents se sont produits plus d'une fois ?
 - O Quels types d'incidents?
 - O Les enfants ont-ils été impliqué.es en tant que :
 - Victime
 - Partie concernée
 - Témoin
 - Comment ces incidents ont-ils été découverts ?
- Quelle réponse y a été donnée ?

2.4.3.2 Procédures de détection et de signalement de la violence

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	ı	2	3	4	5	
Le personnel connait et est attentif aux phénomènes de violence entre enfants, les comportements d'harcèlement et les dynamiques de groupe négatives						
Le personnel connait et est attentif aux signes et phénomènes d'automutilation et/ou d'idées suicidaires						
Le personnel connait et est attentif aux signes et phénomènes de violence familiale						
Le personnel connait et est attentif au phénomènes d'harcèlement sexuel et de stalking						
Le personnel connait et est attentif aux signes de violences sexuelles et d'inceste						
Le centre dispose d'un espace où les habitant.es peuvent soulever des questions relatives à la violence et à l'insécurité						
Cet espace de signalement est connu de tous les résident.e.s et il est facilement accessible						
Toutes les procédures de signalement sont accessibles et adaptées aux enfants						
Un.e médiateur.ice pour le personnel est chargé.e de recevoir les plaintes relatives à la violence et à l'insécurité						

- Quels obstacles chez les enfants, les parents, les résident.e.s, et les collaborateur.trice.s peuvent exister qui font que certains signes ou formes de violence ne sont pas signalés ?
- Comment les enfants parlent-ils de la violence ? À qui en parlent-ils ?

2.4.4 Suivi et gestion des incidents

2.4.4.1 Procédures en cas de violence

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	- 1	2	3	4	5	
Le centre dispose de procédures internes claires pour faire face aux situations d'insécurité/de violence						
Le centre dispose de procédures internes claires et distinctes pour faire face aux situations de violence soupçonnées ou réelles envers des enfants						
Il existe des procédures internes claires pour faire face à la violence et/ou l'harcèlement entre enfants						
Il existe des procédures claires pour gérer les risques d'automutilation ou de suicide au sein du centre						
Le centre dispose de procédures claires pour traiter les cas de violence familiale (présumée)						
Le centre dispose de procédures claires pour traiter les cas (présumés) de violence sexuelle et d'inceste						
Il existe des procédures claires pour traiter les cas de négligence parentales dans le centre						
Les droits des victimes de violence sont clairement protégés au centre						
Des accords clairs ont été conclus au sein du centre pour déterminer quand il convient de faire intervenir des services extérieurs (police, SAJ)						
Il existe une carte sociale complète des services externes qui est régulièrement mise à jour et qui met l'accent sur les services spécifiques aux enfants						
Le centre dispose d'une salle « de sécurité » (après un incident) pour mettre quelqu'un à l'écart pendant un certain temps						

Questions complémentaires ouvertes :

- Est-ce que toute l'équipe connait les procédures ? Est-ce que tout le monde les comprend de la même manière ?
- Quels sont les cas que nous soupçonnons/rencontrons régulièrement de violence à l'égard des enfants (avec des adultes ou entre enfants) ? Avons-nous des procédures claires pour y répondre ? Sont-elles efficaces ?
- Que disent les enfants de ces procédures ?

2.4.4.2 Enregistrement des violences

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	- 1	2	3	4	5	
Les incidents et les violences sont systématiquement consignés						
Il existe un registre spécifique pour les incidents impliquant directement ou indirectement (même en tant que témoins) des enfants						
Chaque employé.e sait clairement quand, comment et par qui les incidents doivent être enregistrés						
Une attention systématique est accordée aux éventuels premiers signes de violence						
Tous les enfants sont au courant de leurs droits en cas de problème ou incident						
Tous les membres du personnel savent clairement qui remplit et suit l'enregistrement des incidents éventuels						
Tout le personnel a reçu les informations nécessaires sur l'enregistrement des incidents.						
Le personnel ne rencontre aucun obstacle pour signaler ou enregistrer les incidents						

- Arrive-t-il qu'un incident ne soit pas consigné? Si oui, pourquoi?
- Que se passe-t-il quand vous soupçonnez une violence envers un.e enfant mais n'avez pas de certitudes ?

2.4.4.3 Première réponse à un incident

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Il existe une politique/pratique concernant la présence d'enfants pendant et après les incidents						
Tous les membres du personnel des centres d'accueil sont formé.es pour fournir une première assistance médicale et psychologique en cas d'incident						
Certains membres de l'équipe sont spécifiquement désignés pour assurer le suivi des incidents concernant les enfants						

- Qu'est ce qui a bien été géré lors des derniers incidents ? Qu'est ce qui s'est moins bien passé? A quoi ça tient et qu'est-ce qu'on peut en apprendre ?
- Que racontent les enfants sur les premières actions suivant un incident ?

2.4.4.4 Suivi des incidents

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Le personnel bénéficie d'un soutien facilement accessible après les incidents (ex. stressteam)						
L'incident fait l'objet d'un suivi auprès des enfants pour identifier leurs besoins et y répondre						
Les enfants qui en ont besoin reçoivent un soutien facilement accessible après les incidents						
Les résident.e.s adultes font l'objet d'un suivi facilement accessibles après les incidents						
En cas d'incident, le personnel sait clairement comment gérer le secret professionnel partagé						
Il existe des règles claires quant au suivi à effectuer auprès des personnes témoins d'un incident						
Il existe une politique/vision concernant le suivi des auteur.es de violences avec un regard particulier pour les auteur.es mineur.es						

- Quels sont les incidents survenus au cours de l'année écoulée ?
 - Où ont-ils eu lieu ? Y a-t-il des zones où des conflits ou des incidents se sont produits plus d'une fois ?
 - O Quel type d'incidents?
 - O Les enfants ont-ils été impliqués en tant que :
 - Victime
 - Partie impliquée
 - Témoin
 - Comment les incidents ont-ils été révélés ?
- A l'heure actuelle, lorsqu'un incident concernant des enfants a lieu, les enfants sont-ielles informé.es de ce qui a lieu ensuite ? Revient-on vers eux.elles avec des informations, au fur et à mesure ?

2.4.4.5 Disparitions

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Il existe des protocoles clairs en cas de disparition d'un enfant						
Chaque employé.e connaît ces protocoles						
Les nouveaux.elles employé.e.s reçoivent une formation sur ces protocoles						
Les protocoles sont systématiquement appliqués, sans obstacles internes						
Les protocoles sont systématiquement appliqués, sans obstacles externes						

Questions complémentaires ouvertes :

• Avez-vous rencontré des cas de disparitions ces dernières années ? Quel suivi a été assuré ? A-t-on retrouvé les enfants ?

2.4.4.6 Suivi des plans de sécurité interne

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Les plans d'action de sécurité(Norme F12) font l'objet d'un suivi et d'une évaluation internes annuels						
Les plans de sécurité font l'objet d'un suivi et d'une évaluation externes annuels						

2.4.5 Coopération en cas de situations et incidents avec des risques élévés

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Il existe de accords clairs de coopération avec la police (sur les interventions, le dépôt de plainte, les conseillers confidentiels spécifiques)						
Il existe des accords spécifiques avec la police sur les interventions en cas d'implication d'enfants						
Les possibilités d'orientation et de coopération dans les cas de violence familiale sont connues						
Les possibilités d'orientation et de coopération dans les cas de violence sexuelle sont connues						
Les options d'orientation et de collaboration dans les cas d'automutilation et d'idées suicidaire sont connues						
Les possibilités d'orientation et de collaboration en cas de besoin de soutien psychiatrique sont connues						
Les possibilités d'orientation et de collaboration avec le Parquet Jeunesse sont connues						
Les possibilités d'orientation et de coopération en matière de toxicomanie sont connues						
Les possibilités d'orientation et de coopération avec les organisation de suivi des auteur.es de violences (sexuelles) mineur.es sont connues						
Le personnel d'accueil ne rencontre aucun obstacle dans ces collaborations						

Questions complémentaires ouvertes :

• Quels sont les obstacles que vous rencontrez en matière de reorientation ?

2.5 L'accès à l'enseignement

L'accès à l'éducation est fondamental pour le développement social, émotionnel et cognitif des enfants.

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Au centre, les parents et les enfants sont activement informé.es sur le système scolaire						
Tou.te.s les enfants du centre sont scolarisé.es à une distance raisonnable (et durée de transport raisonnable) dans un enseignement adapté à leurs besoins						
Chaque enfant a (accès à) une aide aux devoirs, soit en interne, soit par le biais de partenariats externes						
Chaque enfant a accès au matériel informatique et à l'internet						
Depuis le centre d'accueil, un dialogue actif est établi avec les écoles afin d'améliorer le bien-être des enfants dans les centres et de prévenir les comportements d'harcèlement						
Les parents et les membres de la famille sont activement impliqué.es dans les consultations avec l'école						
ll y a un espace adapté pour les devoirs pour tous les enfants						

- L'école est-elle informée de l'importance d'assurer une transmission d'informations en cas d'incidents/de violences (directs ou indirects) envers les enfants hébergé.es au centre ?
- Est-ce que les enseignants sont invités à visiter le centre ? Est-ce que les parents peuvent aller visiter l'école ?

2.6 Soins médicaux et psychologiques

Une bonne santé physique et mentale est une condition sine qua non pour que les enfants puissent développer tout leur potentiel.

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Tou.te.s les enfants du centre peuvent bénéficier des soins médicaux nécessaires						
Le centre propose une offre de soins médicaux spécifiques aux enfants						
Les enfants ont un accès effectif et rapide à des soins psychologiques en cas de besoin.						
Certain.es collaborateur.ices sont formé.es pour aborder la question du suivi psychologique avec des enfants en tenant compte de l'âge et du contexte culturel						
Les enfants ont un accès efficace et rapide aux soins psychiatriques lorsqu'ils en ont besoin.						
Tous les membres de l'équipe ont une connaissance de base sur les effets et le fonctionnement des traumas						
Plusieurs collaborateur.trice.s ont des connaissances poussées sur les effets et le fonctionnement des traumas sur les enfants, avec des point d'attention spécifiques en fonction de l'âge						
Une offre de psycho-éducation est proposée aux résident.e.s du centre						
Il existe des partenariats avec des services spécialisés de santé mentale et d'aide psychosociale						
Il existe une offre autour de la prise en charge de la petite enfance (grossesse et 0-3 ans)						
Les résident.e.s, y compris les enfants, ont accès à une alimentation saine						
Des actions de sensibilisation aux habitudes alimentaires favorables à la santé sont menées auprès des familles avec enfants						

- Quels sont les défis et pratiques intéressantes rencontrés dans notre centre quant à la santé physique (et son suivi), notamment des enfants ?
- Quels sont les défis et pratiques intéressantes rencontrés dans notre centre quant à santé mentale (et son suivi), notamment des enfants ?

2.7 Loisirs et espaces adaptés aux enfants

2.7.1 Espaces intérieurs : Présence d'espaces de jeu et de détente pour les enfants et les jeunes

Les questions ici supposent que ces espaces existent au sein du centre. Si ce n'est pas le cas, merci d'indiquer la case « pas du tout ».

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	- 1	2	3	4	5	
Les espaces intérieurs adaptés aux besoins des bébés et des jeunes enfants (0-2 ans) sont effectivement utilisés par le groupe cible						
Les espaces intérieurs adaptés aux besoins des enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) sont effectivement utilisés par le groupe cible						
Des espaces intérieurs adaptés aux besoins des enfants de l'école primaire (6-12 ans) sont effectivement utilisés par le groupe cible						
Les espaces intérieurs adaptés aux besoins des adolescents et des jeunes (12+) sont effectivement utilisés par le groupe cible						
Les espaces intérieurs adaptés aux besoins des plus de 16 ans sont effectivement utilisés par le groupe cible						

- De quelle manière ces espaces sont-ils adaptés aux besoins du groupe cible ?
 - Est-ce que ces espaces sont-ils utilisables, accessibles, disponibles et sécurisés? Si oui, comment?
 - O Quels sont les seuils qui expliquent pourquoi l'espace est peu utilisé ?
 - O Ces espaces sont-ils accessibles en permanence ou à des heures précises ?
 - Ces espaces sont-ils fournis avec ou sans surveillance ?
 - O Une famille peut-elle utiliser cet espace seule ?
 - Les enfants participent-ielles à l'aménagement et à la vision de ces espaces ?
- Que vous disent les enfants à propos de ces espaces ?
- Il y a-t-il une politique interne sur le jeu autorisé (ou non) des enfants dans les espaces communs ?

2.7.2 Espaces extérieurs : Présence d'espaces de jeux et de détente pour les enfants et les jeunes

Les questions ici supposent que ces espaces existent au sein du centre. Si ce n'est pas le cas, merci d'indiquer la case « pas du tout ».

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Les espaces extérieurs adaptés aux besoins des bébés et des jeunes enfants (0-2 ans) sont effectivement utilisés par le groupe cible						
Les espaces extérieurs adaptés aux besoins des enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) sont effectivement utilisés par le groupe cible						
Des espaces extérieurs adaptés aux besoins des enfants de l'école primaire (6-12 ans) sont effectivement utilisés par le groupe cible						
Les espaces extérieurs adaptés aux besoins des adolescents et des jeunes (12+) sont effectivement utilisés par le groupe cible						
Il existe des espaces extérieurs adaptés aux besoins des 16 ans et plus qui sont effectivement utilisés par le groupe cible						

- De quelle manière ces espaces sont-ils adaptés aux besoins du groupe cible ?
 - Est-ce que ces espaces sont-ils utilisables, accessibles, disponibles et sécurisés? Si oui, comment?
 - Quels sont les seuils qui expliquent pourquoi l'espace est peu utilisé?
- Ces espaces sont-ils accessibles en permanence ou à des heures précises ?
- Ces espaces sont-ils fournis avec ou sans surveillance ?
- Une famille peut-elle utiliser cet espace seule ?
- Les enfants participent-ielles à l'aménagement et à la vision de ces espaces ?
- Que vous disent les enfants à propos de ces espaces ?

2.7.3 L'accès aux loisirs en dehors du centre

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	- 1	2	3	4	5	
Les enfants et les jeunes du centre participent à des activités de jeunesse.						
Les enfants et les jeunes du centre participent à des activités sportives en dehors du centre.						
Les enfants et les jeunes du centre participent à la culture (académie, cours de musique,)						

Questions complémentaires ouvertes :

- A partir de quel âge il y -a-t-il un offre d'activités en externe ?
- Les lieux de sport et loisirs sont-ils informés de l'importance d'assurer une transmission d'informations en cas d'incidents/de violences (directs ou indirects) envers les enfants hébergé.es au centre ?

2.7.4 De l'espace pour le jeu et le repos

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	- 1	2	3	4	5	
Il y a des espaces et des moments où les enfants peuvent trouver du repos et de la tranquillité (en dehors de leur chambre)						
Il y a des activités ayant pour but d'aider les enfants à trouver de la tranquillité						
Les enfants et leurs parents peuvent utiliser ensemble des espaces pour jouer ensemble						

Questions complémentaires ouvertes :

• Où est-ce que les enfants peuvent trouver du repos/un endroit où se reposer dans le centre ?

2.8 L'accompagnement juridique

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Les enfants et jeunes qui ont introduit une demande de protection internationale en leur nom propre reçoivent un accompagnement spécifique						
De l'information adaptée aux enfants, à leur langue et leur maturité, est disponible pour les enfants						
Les enfants peuvent rapidement et facilement poser des questions sur la procédure						
Dans l'accompagnement juridique il y a une attention spécifique pour les risques potentiels de persécution spécifique aux enfants dans le récit d'exil d'un ou plusieurs membres de la famille						

- Quels sont les principaux défis et pratiques intéressantes rencontrés par notre centre en matière d'accompagnement juridique ?
- Comment le thème de la procédure est-il vécu par les enfants ?

2.9 Le développement de l'identité

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Les enfants et les familles peuvent entretenir des liens avec leur religion et leur culture						
Le fait de parler la langue maternelle (en famille) est encouragé						
Des activités pour positivement gérer les différences (culturelles) sont organisées						
Il y a une attention spécifique pour les dynamiques de groupes dans le centre						

Questions complémentaires ouvertes :

• Quelles dynamiques de groupe existent au sein de centre ?

2.10 Information et participation adaptées aux enfants

	Pas du tout				Tout à fait	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	
Les enfants sont informé.es de manière adaptée à leur âge et à leurs capacités, dans une langue ou avec des images qu'ils comprennent sur leur vie dans le centre						
Les enfants sont informé.es de manière adaptée, dans une langue ou avec des images qu'ils comprennent sur leurs droits						
Les enfants sont informé.es de manière adaptée, dans une langue ou avec des images qu'ils comprennent sur l'aide qu'ielles peuvent obtenir						
Il est systématiquement vérifié que les enfants ont compris l'information						
Il y a un cadre clair sur la vie privée des enfants et la confidentialité (vis-à-vis des parents) en fonction de l'âge et la maturité						
On demande régulièrement aux enfants quel est leur vécu de la vie en centre d'accueil						
Les enfants ne sont, en principe, pas utilisés comme traducteur.ices						
La communication dans le centre est adaptée aux enfants (images, à taille d'enfant,)						
Les enfants sont encouragé.es à faire connaître leur opinion, les inquiétudes et leurs plaintes						
La participation significative des enfants est mise en place ³						
Un retour est fait vis-à-vis des enfants quand leur opinion est demandée/quand ielles ont pris part à des activités de participation						

- Quels outils d'information manquent encore ?
- Quels sont de défis pour la mise en place d'une participation régulière des résident.e.s ?

³ Pour de l'inspiration : https://www.childreninmigration.eu/childparticipation

Enfin, une question ouverte de rêve ...

Si, demain, vous disposiez soudainement du budget et du personnel nécessaires pour rendre le centre plus accueillant pour les enfants et les familles, quel projet souhaiteriez-vous mettre en œuvre en premier dans le centre ?

Les enfants et les familles constituent un groupe particulier dans le cadre de l'accueil des demandeurs d'asile. Comment renforcer les chances des enfants et des familles dans les centres d'accueil ?

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site kcgezinswetenschappen.odisee.be, dans le livre « Être un enfant dans un centre d'accueil. Renforcer les chances des familles après l'exil » et dans le texte de vision « Enfants et familles en centre d'accueil ».



Scannez le QR pour y accéder.





Kenniscentrum Gezinswetenschappen

Huart Hamoirlaan 136, 1030 Schaarbeek

- facebook.com/gezinswetenschappen
- in linkedin.com/company/kenniscentrum-gezinswetenschappen

kcgezinswetenschappen.odisee.be | odisee.be

Développé dans le cadre du project FAMI "Être un enfant en centre d'accueil : renforcer les chances des enfants et des familles en pratique" (2023-2025) à la demande de Fedasil et en collaboration avec la Croix Rouge, la Rode Kruis et Caritas.











